



---

## AVIS PUBLIC

### AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

Assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro  
277-26-004 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments  
et remplaçant le Règlement 277-19-007

---

1. Lors de sa séance ordinaire du 3 juin 2026, le conseil a, par l'adoption de sa résolution 2026-06-120 adopté le *projet de règlement numéro 277-26-004 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments et remplaçant le Règlement 277-19-007*
2. Ce projet de règlement a pour objet d'adopter un règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.
3. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement sera tenue en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1).
  - **DATE** : le mercredi 8 juillet 2026
  - **HEURE** : 19 heures
  - **LIEU** : Salle de l'Institut Canadien, 16 rue Saint-Pierre
4. Au cours de cette assemblée, nous expliquerons ce projet de règlement et entendrons les personnes et organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet.
5. Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 405, chemin des Patriotes, Saint-Charles-sur-Richelieu du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 ou sur le site web de la Municipalité à l'adresse suivante :  
[www.saint-charles-sur-richelieu.ca](http://www.saint-charles-sur-richelieu.ca).

DONNÉ À SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU, CE 8 juin 2026

*Nathalie Cliche*

---

**Nathalie Cliche**  
Greffière-trésorière